

SEJOUR FAMILLE : « Petits nomades en Diois »

Séjour itinérant avec des ânes
5 jours / 4 nuits / 5 jours de marche



Des vallées où coule l'eau limpide, aux crêtes panoramiques du Vercors, couvertes de verdure, les paysages et les lieux de repos de cette rando famille sont très variés ! En compagnie de plusieurs ânes, le rythme rappelle le souvenir des bergers itinérants... Nous ferons des étapes courtes avec la possibilité d'aller encore se dégourdir les jambes une fois installés aux campements. Une vraie ambiance montagne, à la portée de tous, ponctuée de visites de fermes, de baignades, de bivouacs inoubliables et d'observations animalières. Un enchantement pour les amoureux de nature.

PROGRAMME

Jour 01 : Combeau (1400 m) – Bivouac de Gerbeau (1300 m.)

Accueil à 10h00 à la gare de Die.

Transfert dans le bucolique Vallon de Combeau où nos ânes ont leurs quartiers d'été. Pique-nique près de la mare puis c'est le départ pour la grande aventure. Nous franchissons le rocher de Combeau par le Col de Côte Chèvre puis descendons sur le très beau bivouac de Gerbeau, qui offre une incroyable vue panoramique sur la vallée.

Nuit en campement

Dénivelée : + 170 m ; - 250 m

Horaire : 3h00 de marche environ

Jour 02 : Bivouac de Gerbeau (1300) – Refuge de la Tour (1340 m)

Après une courte descente, nous suivons la vallée du Sareymond jusqu'à la ruine de la ferme du Désert où les Huguenots se retrouvaient pour leurs assemblées secrètes. Un sentier balcon dans une magnifique hêtraie nous conduit au Col de la Plainie. Nous traversons sous la Montagne de Bellemotte qui abrite de nombreux chamois pour rejoindre le refuge de la Tour, idéalement situé dans les pâturages face au Jocou.

Nuit en refuge.

Dénivelée : + 400 m ; - 350 m

Horaire : 5 à 6h00 de marche environ

Jour 03 : Refuge de la Tour - Combeau (14000 m.)

C'est par un chemin au cœur de la forêt que nous rejoignons la crête et les superbes alpages de Jiboui. Puis à partir du Col de de Menée, nous suivons la Crête de la Grande Leyrie qui nous ramène doucement dans le Vallon de Combeau par le Col de la Lauzette.

Dîner au refuge

Nuit en refuge ou campement.

Dénivelée : + 450 m ; - 400 m

Horaire 5h00 à 6h00 de marche environ

Jour 04 : Combeau – La Réserve Naturelle des Hauts Plateaux du Vercors (env 1600 m)

Nous partons à la découverte de la Réserve Naturelle des Haut-Plateaux du Vercors. Après un affût aux marmottes dans la prairie de l'Essaure, nous atteindrons les crêtes pour un magnifique belvédère sur les sommets voisins du Dévoluy et de l'Oisans et sur le Mont-Aiguille, montagne emblématique du massif. Nous choisissons un emplacement de bivouac idéal en pleine étendue sauvage avant de dormir dans le silence de la montagne.

Nuit en campement.

Dénivelée : + 300 m ; - 500 m

Horaire : 3 à 4h00 de marche environ

Jour 05 : La Réserve Naturelle des Haut-Plateaux du Vercors

Nous flânon au cœur de la Réserve en s'amusant à découvrir les fleurs et les traces d'animaux. Nous pouvons chercher à observer bouquetins et chamois avant de redescendre à l'auberge de Combeau.

Un dernier câlin à nos ânes et c'est le **retour à la gare de Die pour 17h.**

Dénivelée : + 300 m ; - 500 m

Horaire : 3 à 4h00 de marche environ

L'itinéraire décrit peut-être modifié par votre guide pour des raisons de météo, d'organisation... Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

LES PLUS DE CE SEJOUR

- un rythme de randonnée particulièrement adaptée aux enfants
- des lieux de bivouacs idylliques
- des ânes très dociles, habitués à randonner avec des familles
- un programme très varié

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez vous à la gare de Die à 10h00.

Accès voiture :

De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon-en-Diois / Pont de Quart / Die ;

• De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

Accès train : Gare SNCF de DIE

Sur la ligne Paris Briançon

En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus. Horaires à vérifier sur www.sncf-connect.com

DISPERSION

Gare de Die pour 17h00.

Hébergements avant ou après la randonnée : Vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour, office de tourisme de Die et du Diois : 04 75 22 03 03. contact@diois-tourisme.com www.diois-tourisme.com

NIVEAU

Circuit familial sans difficultés particulières. Il faut néanmoins être en bonne forme physique. Certains sentiers peuvent être étroits et caillouteux.

Enfant à partir de 7 ans.

HEBERGEMENT

L'hébergement pendant le circuit :

- 2 nuits en campement sous des tentes 2 ou 3 places. Les tentes et le matériel de cuisine sont fournis. Une tente « salle à manger » est prévue en cas d'intempéries
- 2 nuits en refuges en dortoirs

L'auberge de Combeau offre une terrasse, une salle de restaurant avec cheminée et à l'étage des dortoirs de 6 places avec 2 douches et 2 toilettes.

Le refuge de la Tour est un lieu associatif géré par un collectif de 500 personnes ayant l'envie de préserver un espace d'accueil pour les randonneurs dans une nature préservée magnifique. Le dortoir rustique dispose d'un poêle. Il y a douche chaude et toilettes sur place.

Les repas : Ils sont préparés par l'accompagnateur quand on est en bivouac. Un coup de main ponctuel est le bienvenu. En refuge ils sont préparés par nos hôtes. Les pique-niques sont copieux et préparés à partir de produits régionaux.

GROUPE

De 5 à 12 personnes.

Enfants à partir de 7 ans.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée dans un petit sac à dos. Le reste est porté par nos compagnons les ânes. Nous vous demandons de limiter le poids à faire porter par les ânes à 5 kg et vous fournissons un petit sac marin pour les contenir.

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) pour un groupe de 5 à 12 personnes

MATERIEL FOURNI

Nous fournissons à chacun un petit sac de voyage dans lequel vous répartirez vos affaires de la semaine. Poids limité à 5 kg par personne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos affaires seront réparties entre votre petit sac à dos, prévu pour la journée, et un petit sac souple que nous vous fournissons, qui sera transporté par les ânes. Le poids de ce petit sac ne devra pas dépasser 5 kg par personne. Votre guide vous aidera à faire votre packaging et à laisser le superflu au départ du circuit.

- Un sac à dos d'une contenance de 20 litres pour les adultes et 15 litres pour les enfants pour porter les affaires de la journée.
 - Des t-shirts techniques et respirantes (pas de coton)
 - Un sweat en polaire
 - Un bonnet et des gants légers
 - Une doudoune
 - Une veste imperméable et respirante (type Goretex).
 - Un short et un pantalon de marche.
 - Une casquette ou un chapeau.
 - Des lunettes de soleil
 - Une gourde d'1 litre minimum (ou poche à eau, pipette).

Chaussures et matériel technique :

- Des chaussures de montagne à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence.
- Une paire de chaussures légères pour la soirée.
- Une lampe frontale.
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs).

Couchage :

- Un sac de couchage de montagne (0° de confort). Un drap-sac en polaire ou en soie peut améliorer la température de confort de votre sac de couchage si ce dernier n'est pas suffisant.
- Un matelas gonflant de trekking (type MT500 air de chez Decathlon) ou un matelas mousse de trekking (type MT100 de chez Decathlon)
- Un drap sac et une taie d'oreiller pour les nuits en gîte

Ne sous estimez pas les températures, en montagne même en plein été. Les soirées et les nuits sont froides, un changement de météo et du vent fait rapidement dégringoler le thermomètre.

Pharmacie : Une petite pharmacie individuelle : crème solaire, bande adhésive et double peau pour traiter les ampoules, antidiarrhéique, antalgique, collyre, pince à épiler, médicaments contre la toux, tire-tique, médicaments personnels. Si vous randonnez avec des enfants, prévoyez de dosages adaptés.

Pour les enfants, prévoyez des dosages adaptés.

Divers :

- Un petit tupperware, un gobelet et des couverts,
- une paire de lacets de rechange,
- un maillot de bain,

- une trousse de toilette et une serviette de bain,
- Des lingettes,
- du papier toilette,
- Un couteau de poche,
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires,
- Une aiguille et du fil,
- une pochette antiviol à garder toujours sur soi avec vos papiers d'identité, argent, attestation d'assurance

DATES ET PRIX

Dates :	Prix adulte	Prix enfant (7 à 12 ans)
Du 08 au 12 juillet 2024	695 €	595 €
Du 15 au 19 juillet 2024	695 €	595 €
Du 22 au 26 juillet 2024	695 €	595 €
Du 29 juillet au 02 août 2024	695 €	595 €
Du 05 au 09 août 2024	695 €	595 €
Du 12 au 16 août 2024	695 €	595 €
Du 19 au 23 août 2024	695 €	595 €
Du 26 au 30 août 2024	695 €	595 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes). Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en pension complète sur l'ensemble du circuit (2 nuits en campement et 2 nuits en refuge).
- Le prêt des tentes
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne.
- La présence des ânes de bât et de compagnie pour le portage des bagages
- Les transferts aller et retour de la gare de Die au vallon de Combeau.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Le moyen de transport
- L'équipement individuel
- Les visites éventuelles et activités non prévues au programme
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « le prix comprend »

Il est d'usage (mais non obligatoire), selon votre satisfaction à la fin du séjour, de donner un pourboire à votre accompagnateur/trice.

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex